

soulement ils confirmeront ce vote, mais qu'ils le rendront plus imposant encore par l'appoint des suffrages des hésitants. Enfant du peuple, il a appris à connaître les besoins des travailleurs et il sera toujours le souci de prendre en mains la défense de leurs intérêts.

M. Cyrille Desurmont a rappelé qu'en 1870 il se trouvait encore au milieu de ces braves soldats du Nord et que dans leurs rangs il a pris part aux combats de Villers-Bretonneux, Pont-Noyelle, Baupume et Saint-Quentin, où il a été blessé. (Longue ovation.)

Après avoir servi ainsi le drapeau de France — s'écrie M. Cyrille Desurmont — après avoir versé mon sang pour la patrie, vous comprendrez que je ne puis laisser salir ce drapeau, que je ne puis permettre qu'on attaque cette vaillante armée à laquelle j'ai encore l'honneur d'appartenir. (Bravos prolongés.)

M. Cyrille Desurmont se déclare ensuite partisan de toutes les libertés et il s'élève contre les radicaux qui veulent tuer la liberté d'enseignement en attendant qu'ils s'attaquent à toutes les autres libertés.

Il termine en adjurant les électeurs d'affirmer leur intention d'en finir avec l'oppression des radicaux sectaires.

M. Alexandre Joire qui était assesseur, a confirmé les paroles prononcées par le candidat et a engagé les électeurs à travailler de façon à assurer le succès de dimanche prochain.

— A la place de Bondueux. l'accueil fait au candidat n'a pas été moins enthousiaste.

M. Desputieux, adjoint au maire, présidait à la réunion qui a eu lieu au Café de l'Harmonie: il s'est porté garant pour M. Cyrille Desurmont dont il a fait le plus dévoué écho.

M. Cyrille Desurmont a fait les mêmes déclarations qu'à la réunion du Mont.

Il a promis de se mettre en contact avec les cultivateurs afin de bien faire connaître leurs besoins et de défendre leurs intérêts.

M. G. Labelette s'attache ensuite à montrer en M. Cyrille Desurmont le travailleur soucieux de défendre les intérêts des ouvriers dont il a appris à connaître les besoins.

Vous avez — dit en terminant M. Labelette — confié le drapeau entre les mains de M. Cyrille Desurmont: vous aurez à cœur de faire, sur son nom, triompher ce drapeau, au scrutin de dimanche prochain. (Applaudissements.)

Honneur aux électeurs de Bondueux. Honneur aux vrais Républicains.

Question d'Enseignement

Nous recevons de notre honorable correspondant A. S. la lettre suivante:

Tourcoing, le 24 Juillet 1901.

Monsieur le Rédacteur en Chef du Courrier de Tourcoing,

Je lis avec surprise dans votre numéro du Dimanche 21 Juillet, sous la rubrique « Question d'enseignement », les lignes suivantes:

« Nous croyions qu'après l'échange d'observations que nous avons eues avec notre honorable correspondant, A. S. nous nous serions mis d'accord. »

La seule chose sur laquelle nous nous sommes entendus, c'est sur la question de principe, c'est-à-dire sur la liberté qu'a tout homme de se bien ou mal conduire, d'aller du meilleur au pire, et enfin sur l'impression que'il y a de mettre en contact dans l'école, quelle qu'elle soit, les pauvres avec les riches, parce que de ce contact peuvent naître des jalousies et même des haines qui, plus tard, deviennent un élément de trouble. »

Je suis en effet d'accord avec vous sur cette vérité: l'homme est libre, à tout âge, d'abandonner le meilleur pour aller au pire. C'est un postulat énoncé par moi-même dans mes lettres du 10 juillet et que vous avez bien voulu admettre.

Mais je ne suis nullement d'accord avec vous sur l'imprudence qu'il y a de mettre en contact dans l'école, quelle qu'elle soit, des pauvres avec des riches, parce que de ce contact peuvent naître des jalousies et des haines qui, plus tard, deviennent un élément de trouble. »

Formulée en ces termes, la proposition est vraie, et je l'ai combattue. Rien ne vous autorisait donc à croire ni à écrire qu'elle eût recueilli mon approbation.

Quant à la question de fait, puisque vous laissez tomber mon défi, il est mieux valu n'en plus parler.

Vous étayez d'un mince appui: le cas de Burdeau. C'est là un dernier sophisme, et des plus communs: celui qui consiste à généraliser une exception. Or, un sophisme n'a jamais été une preuve.

Vous protestez de votre bonne foi. Je n'en ai jamais douté. Mais la bonne foi n'est pas un talisman qui préserve des erreurs. Au service de la vérité, elle est faible, quand elle n'est pas nuisible, — si elle est seule.

Pour répondre à votre désir, je désire moi-même terminer ici cette discussion courtoise qui avait, vous l'avez reconnu, son utilité.

Et je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de ma considération distinguée.

A. S.

Notre honorable correspondant ne veut pas en démordre; il prétend être dans la vérité.

De notre côté, nous ne voyons pas pour quoi nous changerions de manière de voir. De trop nombreux faits sont à l'appui de la thèse que nous avons soutenue.

Nous avons signalé le cas de Burdeau, uniquement pour témoigner de notre bonne foi auprès de notre contradicteur qui paraissait croire que nous voulions attaquer l'enseignement religieux. Mais, combien d'autres cas du même genre ne pourrions-nous citer!...

Comment se mettre d'accord? Nous n'en voyons pas le moyen.

C'est pourquoi, nous avons dit dans notre dernier numéro que nous laissons les directeurs d'institutions juges de la question de savoir, s'il est bon de mettre en présence à l'école, des enfants de conditions différentes, et s'il n'y a pas de danger, pour l'ordre social, à faire se coudoyer, dans leur jeunesse, des jeunes gens qui, dans la vie, sont appelés le plus souvent à ne plus se fréquenter et qui, par le fait qu'ils ont été élevés dans la même institution, peuvent se froisser et se détester.

Nous ne voyons là ni paradoxe, ni pétition de principes, ni calomnie, ni sophisme, comme veut bien le dire notre honorable correspondant, mais une vérité éclatante à tous les yeux.

Maintenant, on est parfaitement libre de penser et de dire le contraire; on est même libre d'ouvrir toutes grandes les portes des

institutions au premier venu; mais, nous continuons à juger ces actes comme souverainement imprudents et dangereux, beaucoup plus nuisibles que de proclamer la vérité de ces faits.

Le poète Maxime Lecomte. — Le sénateur François Maçon et radical est terriblement étonné de la réclame qui a été faite à ses Cantiques à la Vierge, et à ses Odes à la Fleur de Lys.

Par tous les moyens possibles, il essaye d'atténuer le fâcheux effet produit auprès de sa clientèle électorale ordinaire par la publication des poésies que, jadis, il publia en l'honneur de la Mère de Jésus-Christ et des emblèmes de la royauté, dont il déplorait la chute, et sa clientèle entêtée ne veut point entendre raison.

Maxime Lecomte, dans une inspiration idyllique, s'excuse néanmoins en ces termes dans la Dépêche de Lille:

« L'instruction m'a été donnée, non par des congréganistes, mais par des prêtres, d'abord à Bavière, ma ville natale. Je suis bachelier du Collège de Tourcoing. La pièce de vers sur le lys pourrait faire croire que j'étais royaliste. »

« Jeune collègienne, ayant beaucoup de sympathie pour une gracieuse jeune fille qui était en même temps royaliste, du moins elle le disait, je suis par pur badinage entré dans son jeu. J'ai, non pas hurlé avec les loups, mais bélé avec la blanche brebis. »

Ainsi donc, c'était uniquement pour « flirter » que M. Maxime Lecomte rimait des élégies à la Fleur de Lys fauchée par la tempête révolutionnaire?

Etait-ce pour le même motif qu'il adressait des compliments en vers à son vieux professeur de rhétorique?

Le calman, pria la patte dans le sac, s'excuse en disant:

« J'étais si jeune alors! Pensez, cela date du collège! »

M. Maxime Lecomte était-il encore au collège, lorsqu'il suppliait ces mêmes religieuses, qu'il traque aujourd'hui, de vouloir bien soigner son fils et sa femme dangereusement malades?

Pourquoi, au surplus, ce sénateur s'épouva-t-il en efforts inutiles pour se disculper d'une tare qui lui est commune avec tant de politiciens qui ne valent ni mieux ni pis que lui?

Son cas est le cas de Trouillot, l'élevé des jésuites de Dole, le poète du Petit Passereau; son cas est le cas de M. Jaurès qui veut bien que sa fille reçoive une éducation pieuse et fasse sa première communion, mais qui ne reconnaît pas ce droit aux filles des prolétaires dont il exploite l'ingénuité; son cas est encore le cas de Waldeck, l'édifiant élève des Enfants Nantais, le fils de l'homme qui promettait les religieux à son bras le jour de l'application des Décrets.

Nous n'en finirions pas, si nous voulions citer tous les fumistes de la politique contemporaine qui pourraient se dire les rivaux de M. Maxime Lecomte en fait de palinodies. Cette exécrable race est d'ailleurs vieille comme le monde. C'est elle dont le bon La Fontaine a tracé la psychologie dans ces deux vers que nous avons tous appris par cœur, il y a longtemps:

Je suis oiseau, voyez mes ailes!

Je suis souris, vivent les rats!

M. Maxime Lecomte ne se contente même pas d'être chauve-souris; il est calman.

C'est un progrès!

MOUVAUX

Sus aux anti-patriotes

Prévoyant l'échec de dimanche, M. Vincent, candidat jacobin, essaye de ressaisir la confiance des électeurs vraiment Français, en protestant de son amour pour la Patrie.

M. Vincent oublie qu'il est un des partisans les plus avérés de la politique anti-nationale des loges et du gouvernement de prétendue défense républicaine.

La politique chère à M. Vincent, est une politique d'humiliation nationale.

Les électeurs se souviennent encore de la recrudescence de l'hostilité, réclame exigée par les loges et la Haute-Banque cosmopolite, afin de faire perdre à notre pays, le prestige qu'il a dans le monde.

Le parti radical, dont M. Vincent est ici le représentant, a déversé depuis trois ans les injures les plus ignominieuses sur notre armée, nos officiers et nos soldats.

La presse radicale toute entière, salariée de la Haute-Banque, s'est faite l'écho des infamies répandues à plaisir contre les soldats Français de l'expédition de Chine; elle n'a négligé aucune occasion de les rabaisser, de les ravaler, les qualifiant de « soudards ivres et sanguinaires », alors que la presse étrangère rendait un hommage public à l'humanité et à la bravoure des troupes françaises.

Les sentiments de M. Vincent à ce point de vue sont trop connus pour qu'il puisse encore tromper les électeurs; à la vue de la chiquet on faisait coller des affiches tricolores portant son nom, ce n'est pas sur les murs que l'on doit aimer le drapeau, mais dans son cœur, et M. Vincent, partisan de la politique d'injures à l'armée et de vomissement sur notre drapeau, M. Vincent n'est pas et ne peut être un vrai patriote.

C'est également dans les rangs du parti radical que l'on trouve le juif Reioach, auteur responsable du chambardement de notre pays et du démembrement de notre armée, dans ce parti aussi on trouve Yves Guyot, insulteur du drapeau français, le seul journaliste en France qui ait osé se prononcer en faveur des Anglais au sujet de la guerre spoliatrice du Transval, ne trouvant rien de plus beau que la conduite des soldats de la Grande Bretagne et osant mettre en doute l'héroïsme, la bravoure et le bon droit des Boers.

Quand on appartient à un parti comme le parti radical, qui a toujours mis l'assouvissement de ses haines politiques avant l'amour de la Patrie, à un parti qui a aidé si puissamment la Haute-Banque à spolier l'épargne française et à démembrer la France en détruisant son armée, on n'a pas le droit de se dire patriote.

Aussi, les Français du canton Sud de Tourcoing ne voteront-ils pas dimanche pour le candidat Vincent, qui représente la ruine de l'influence Française dans le monde, l'abandon complet de nos traditions nationales, l'appauvrissement de la nation par des lois iniques contre une catégorie de citoyens et enfin, le démembrement certain de notre Patrie, si les Français ne savent se ressaisir.

Ils voteront au contraire pour M. Cyrille Desurmont, qui représente à la fois le prolétariat honnête et l'armée nationale.

Ils voteront pour M. Cyrille Desurmont, le soldat qui a versé son sang pour la Patrie sur le champ de bataille.

Ils voteront pour M. Cyrille Desurmont, descen-

dant d'une lignée de ces Français de France, qui ont contribué obscurément dans les rangs des armées, à faire la grandeur et la gloire du Pays.

Ils voteront pour M. Cyrille Desurmont, fils de soldat, soldat lui-même et père de soldat.

En déposant dans l'urne le nom de M. Cyrille Desurmont, les électeurs du canton sud de Tourcoing manifesteront nettement leur volonté de voir respecter leur fil, leur frère, qui sont sous les drapeaux; ils diront qu'ils veulent que l'humble uniforme qu'ils portent soit respecté comme il doit l'être.

Ils diront, qu'ils ont assez de cette politique de division et d'affaiblissement national, qu'ils ne veulent pas de cette infiltration étrangère sournoise inspirée par l'étranger et favorisée par les loges.

Alors, les jacobins et les serviteurs de la Haute-Banque cosmopolite, s'apercevront qu'ils doivent plier bagage, que le peuple français a assez de leurs vexations.

Et, il s'ouvrira enfin pour le Pays, une ère bienfaisante de renaissance nationale; le prestige de notre beau Pays pourra renaître, ramenant derrière lui la confiance et la prospérité.

Electeurs patriotes, souvenez-vous que vous êtes des Français et, dimanche, votez pour le candidat des Français, M. Cyrille Desurmont.

Tous aux urnes! Pas d'abstentions! Vive Desurmont!

A bas les anti-patriotes!

MARQ. - Le Candidat des prolétaires.

Citoyens, M. Florimond Legrand, candidat collectiviste, vient de retirer sa candidature en conseillant à ses électeurs de s'abstenir devant deux candidats bourgeois.

Le Maire de Mouvaux est vraiment un bourgeois, mais non notre ami Cyrille Desurmont qui est un prolétaire.

Cyrille Desurmont n'a pas de fortune, il a toujours travaillé pour vivre.

Cyrille Desurmont est bien le candidat des prolétaires.

Aussi, tous les ouvriers voteront pour lui.

Un ouvrier de Marcy

Le Courrier de Tourcoing est en vente à Tourcoing

chez M. DESMARCHÉLIER, Grand'Place, Cyrille VANNESBUS, rue de la Dîme, Emile VANNESBUS, rue Saint-Henri, STEUX, rue Verte, DUQUENNOY-DERVAUX, rue d'Anvers A la Bibliothèque de la Gare.

Roubaix chez M. CLAISSE, Dépositaire, Place du Trichon, SAUVAGE, rue Pierre Motte.

Croix chez M. BRAEME, rue Pasteur. BOURGEOIS, estaminet de la Fanfare, au Crochet.

Wasquehal chez M. LOUIS LECLERCQ, Estaminet du Petit-Château, M. BOUVRY, au Triez.

ROUBAIX

Les remerciements de M. E. Motte

M. Eugène Motte, député, qui a été réélu, dimanche, conseiller général, adresse aux électeurs du canton-est la lettre suivante:

Aux Electeurs du canton-est de Roubaix-Watrelas

« Mes chers concitoyens, Je remercie de tout cœur les électeurs fidèles qui, en dépit d'une violente campagne de calomnies et de menaces ont affirmé sur mon nom leur volonté opiniâtre de défendre la République « de tous » contre les factions collectivistes et révolutionnaires. »

« Une fois de plus, les ouvriers ont honoré en moi l'esprit de travail. Ils sentent que je suis des leurs. »

« Nous avons conservé les positions acquises. Mon adversaire a perdu plus de 500 voix dans Roubaix-Est sur les élections municipales dernières et il doit y avoir la condamnation des projets de son administration et le châtiment des fautes qu'elle a commises, notamment dans la question des octrois. »

« Dès le soir du verdict et par deux fois, Roubaix a été troublé par des bandes de forcenés qui n'acceptent même pas le jugement de l'opinion publique. »

« Loin de me laisser intimidé, je redoublerai d'efforts pour justifier la confiance que vous avez mise en moi. »

« J'espère que ces manifestations odieuses et malsaines ouvriront les yeux des électeurs qui nous ont jusqu'à présent refusé leurs suffrages pour les donner à des adversaires qui, se réclament de sentiments humanitaires, les traduisent en se ruant pavés en mains sur ceux qui doutent. Cela nous rappelle en miniature, puisque ce sont des pygmées, la fameuse formule de 1793: Liberté, Egalité, Fraternité ou la Mort! Préface de la Terreur. »

« Nous restons, nous, fidèles à la Liberté et à la Fraternité de 1789 et croyons collaborer, de la sorte, à la gloire de la France et de la République! »

« Eugène MOTTE, Député et conseiller général du Nord. »

Ce qu'il faudrait faire

Maintenant que le calme semble être rétabli dans Roubaix, il serait peut-être utile d'examiner rapidement, qu'il y a à réviser ultérieurement, les voies et moyens qui pourraient prévenir, dans une certaine mesure, des troubles semblables à ceux de dimanche et de lundi dernier.

Tout le monde a constaté l'impuissance de la police pour rétablir l'ordre.

Les uns prétendent que le nombre des agents est insuffisant; d'autres affirment que les chefs de la police, ne se sentant pas soutenus par le municipal, et craignant d'être lâchés par le préfet, dans le cas où ils s'agiraient avec trop de rigueur, ont pris le parti de faire juete le nécessaire pour empêcher autant que possible les adversaires politiques de se battre entre eux sur la voie publique.

Autrement dit, les chefs de police en seraient réduits à ménager la chèvre et le chou.

Il y a du vrai dans ces deux observations. Il est certain que le nombre des agents est absolument insuffisant pour une ville aussi étendue que Roubaix.

Notre ville compte, d'après le dernier recensement, 130 mille âmes environ. Or, elle ne possède que cent onze agents pour la police des rues et douze pour la police de sûreté.

Ce n'est pas assez. Dans les villes bourgeoises ordinaires, il est de règle que l'on nomme un agent par mille habitants; dans les grandes villes comme Rouen, Bordeaux, etc., il y en a deux par mille, à Lyon et à Marseille, deux et demi et à Paris, cinq par mille.

La ville de Roubaix, étant une cité industrielle des plus importantes, son étendue nécessitant des déplacements nombreux et des pertes de temps considérables, ne pourrait-elle être assimilée à des villes comme Rouen ou Bordeaux, c'est-à-dire avoir deux agents par mille habitants?

On prétend que cela nécessiterait un surcroît de dépenses de 150 mille francs. Assurément, la ville de Roubaix est dans une situation financière des plus mauvaises; ne pouvant même, à la fin de l'exercice, boucler son budget honorablement, elle ne saurait faire face actuellement à cette nouvelle dépense.

Mais, à notre avis, il serait peut-être possible d'augmenter chaque année le service de la police.

Ne nommerait-on que quatre agents par année, qu'au bout d'un certain temps, nous posséderions un nombre d'agents suffisants pour assurer l'ordre.

Cela exigerait évidemment un laps de temps considérable, et les malfaiteurs et les escarpes des frontières continueraient encore à abuser de la faiblesse de l'administration, toutes les fois qu'ils en trouveraient l'occasion.

Dès lors, l'initiative privée ne pourrait-elle faire tout de suite ce que l'administration est dans l'impossibilité de réaliser.

A Roubaix, comme dans la plupart des villes du Nord, il existe des Unions Sociales et Patriotiques. Ces institutions ont un but excellent; elles groupent les hommes de bonne volonté, préparent les campagnes électorales, assurent la sincérité des scrutins le jour du vote.

Une autre initiative privée ne pourrait-elle faire tout de suite ce que l'administration est dans l'impossibilité de réaliser.

A Roubaix, comme dans la plupart des villes du Nord, il existe des Unions Sociales et Patriotiques. Ces institutions ont un but excellent; elles groupent les hommes de bonne volonté, préparent les campagnes électorales, assurent la sincérité des scrutins le jour du vote.

Mais, nous croyons que l'on pourrait en tirer un autre parti.

Il est bon que les candidats trouvent dans les sections de l'Union Sociale et Patriotique un noyau d'auditeurs prêts à les soutenir de leurs applaudissements. Toutefois, ne pourrait-on faire un triage parmi les adhérents, d'un certain nombre d'hommes bien trempés, de solides gaillards, confiants dans la vigueur de leurs poignets et que l'on enrôlerait par des exercices spéciaux, pour accompagner les candidats depuis la sortie de leur domicile jusqu'au lieu des réunions, et pour les garder de toute agression, à la sortie des séances du Conseil municipal, et des réunions publiques ou privées.

Ce serait comme une sorte de garde du corps des élus de la minorité et des candidats.

A notre avis, cela ne coûterait pas très cher, et ces hommes sûrs et dévoués rendraient d'éminents services, non seulement aux candidats eux-mêmes, mais à la population toute entière.

Avec une bonne direction, imprimée par un homme de sang froid, connaissant parfaitement le fort et le faible de la population tapageuse de la ville, on arriverait en peu de temps à rassurer les habitants, et l'on n'aurait plus à déplorer des exactions comme à celles de dimanche et de lundi.

Ce ne serait point, bien entendu des agents provocateurs, des hommes de désordre, mais une troupe bien disciplinée, bien conduite, qui trouverait sa force dans son dévouement et accomplirait une besogne, que la police ne peut faire dans les circonstances présentes.

Nous émettons ces idées sans avoir la prétention de vouloir les imposer. Nous n'ignorons pas les difficultés qu'il y aurait à faire le recrutement et d'assurer régulièrement le service des réunions publiques et des séances au Conseil municipal.

Cependant, les graves incidents de dimanche montrent qu'il y a quelque chose à faire, si l'on veut éviter dans l'avenir des actes peut-être plus déplorables encore.

La police de Roubaix et les troubles de Dimanche

On nous rapporte, que pendant les bagarres qui se sont produites un peu partout sur la Grand'Place dimanche dernier, le citoyen Lesur, rédacteur de l'Égalité, suivait les événements... derrière les agents.

Chaque fois que l'un des représentants de la force publique se permettait de toucher un manifestant, le citoyen Lesur prenait note de son numéro, sans doute pour le signaler à l'administration.

Le petit manège du citoyen Lesur n'est pas dangereux; d'ailleurs, ce courageux rédacteur n'aime guère les rôles où il y a quelque danger à courir.

Mais, bien averti derrière la police et marqué complaisamment les coups que reçoivent ces pauvres diables, veiller à ce qu'ils ne les rendent point, quite à réclamer ensuite l'appui de ces mêmes agents si peu court quelque danger, voilà bien la besogne qui plaît à ce « rénovateur » du genre humain.

Une méprise

Au cours de la bagarre du café de l'Univers, dimanche dernier, M. Vêran, journaliste révolutionnaire, a reçu un coup de matraque en pleine figure de l'un de ses amis politiques, qui, voyant sa mise soignée, l'avait pris pour un bourgeois réactionnaire.

Ayant reconnu qu'il frappait un frère, le révolutionnaire rengaina sa matraque et fit force excuses; le pauvre journaliste les accepta, mais n'empêcha, qu'il avait la figure tuméfiée.

On nous assure que, pour éviter le retour de si désagréables surprises, le beau Marius a pris le parti de ne plus sortir les jours d'élection, qu'en casquette à trois points.

De son côté, son agresseur, désespéré d'avoir endommagé la façade d'un pur, a fait le vœu de cesser la figure à deux réactionnaires authentiques, de façon à se racheter vis-à-vis de sa conscience et aux yeux de ses amis.

A Taphny de Meurazé.

Nominations. — C'est avec le plus grand plaisir que nous avons appris la nomination de M. Thoyer, directeur de la Banque de France, comme Chevalier de la Légion d'Honneur.

M. Thoyer a acquis depuis longtemps à Roubaix le droit de cité. Depuis 14 ans qu'il est à la tête de la succursale de Roubaix-Tourcoing, il a su se concilier les sympathies de la population toute entière par ses nombreux services et surtout par la bienveillance qu'il a manifestée dans les circonstances si

difficiles que traverse parfois une grande cité industrielle comme la notre.

C'est grâce à lui que la crise, dont nous souffrons depuis un an bientôt dans notre région, n'est pas arrivée à l'état aigu que l'on redoutait.

La récompense dont M. Thoyer vient d'être l'objet a été accueillie avec joie par tous ceux qui connaissent l'intégrité de vie et le caractère si élevé de cet homme de bien.

CROIX

Voici la lettre adressée à ses électeurs par M. Eugène Duthoit, qui a été réélu conseiller d'arrondissement dans le canton-ouest:

« Mes chers concitoyens, Par 3,643 suffrages vous avez fait triompher sur mon nom, dans le canton-ouest les vrais principes d'ordre, de liberté et de loyalisme républicain. »

« Je vous adresse de tout cœur mes plus vifs remerciements. »

« Electeurs de Roubaix, Rien n'a pu ébranler vos phalanges compactes dans les quatre sections urbaines du canton-ouest. »

« Electeurs de Croix et de Wasquehal, L'élection du 21 juillet marque un progrès de notre cause, en même temps qu'un recul du collectivisme dans chacune de vos sections. »

« Mes chers concitoyens, Restons unis après la victoire, comme nous l'avons été pendant la lutte. Par une fraternité large, apaisons les haines sociales. »

« Votre dévoué conseiller d'arrondissement, Eugène DUTHOIT. »

Condamnation du faussaire Desbarbieux et du journal « l'Egalité »

Les habitants de Croix connaissent tous trop bien les multiples aventures du Maire avec la commission du Bureau de bienfaisance pour qu'il soit utile de leur raconter à nouveau.

Voici la condamnation prononcée par le tribunal correctionnel, contre le faux témoin Desbarbieux, Maire de Croix et de Pioetz, gérant de l'Égalité.

Le tribunal déclare M. Pioetz, gérant du journal collectiviste, coupable de diffamation par la voie de la presse; et M. Desbarbieux, complice de ce délit, par la publication dans le numéro du 6 avril, d'une lettre adressée par le maire au Préfet du Nord et où le magistrat communal accusait les membres du Bureau de bienfaisance, MM. Couturier, Deleu, Descamps et Dubourg, de faits très graves, notamment d'irrégularités dans leur gestion du patrimoine des pauvres, de faux, de fraudes, de détournements. Ces insinuations sont sans fondement, dit le jugement, cela a été reconnu par l'autorité administrative et, de plus, la publication peut causer au plaignant un grave préjudice. Il les condamne donc: M. Desbarbieux à cent francs d'amende; M. Pioetz, à vingt-cinq francs de la même peine; tous deux à quatre cents francs de dommages-intérêts, et à quatre insertions du jugement à leurs frais. On se rappelle que M. Desbarbieux avait déclaré à l'audience être resté tout à fait étranger à la publication de sa lettre, qui avait été faite sans sa participation. Depuis lors, le Journal de Roubaix a retrouvé l'envoi à lui fait de cette même lettre par M. Desbarbieux lui-même, et le tribunal relève cette présomption qu'il est invraisemblable que le journal représentant l'opinion du maire et recevant toujours ses communications, n'ait pas reçu le premier cetto lettre au Préfet.

On peut se demander, après ce nouveau camouflet, pourquoi le Maire de Croix, calomniateur, faux témoin, faussaire et prévaricateur, n'est pas encore à la maison d'arrêt de Lille, ou tout au moins flanqué à la porte de la mairie.

Est que les habitants de Croix ne vont pas bien-tôt signifier à la bande de fripouilles qui constituent la majorité du Conseil municipal, d'avoir à déguerpir de la mairie?

Les électeurs ont nettement déclaré qu'ils ne voulaient plus être dirigés par des gredins tels que Desbarbieux, Fortier et Lecrinier.

Qu'attendent encore ces faux témoins pour démissionner?

Dans aucune ville de France, on ne consentirait à conserver comme maire, un individu à tout faire, du genre de Desbarbieux, et si nous avions un gouvernement un peu plus digne que celui de la fameuse « défense républicaine », il y a beau temps que le Maire de Croix serait casé dans une maison centrale en compagnie de ses pareils.